



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2019-398

20/05/2019

Date de mise en application : 18/05/2019

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 20/05/2019

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Avis de vacance de deux emplois d'inspecteur général de l'agriculture (IGA) de 2e cl

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Le 20 mai 2019

JORF n°0115 du 18 mai 2019

Texte n°76

Avis de vacance de deux emplois d'inspecteur général de l'agriculture de 2e classe

Deux emplois dans le grade d'inspecteur général de l'agriculture de 2e classe sont vacants dans le corps de l'inspection générale de l'agriculture du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Les conditions de nomination sont fixées par le décret n° 2001-1038 du 8 novembre 2001 portant statut particulier du corps de l'inspection générale de l'agriculture.

Les candidats retenus devront fournir, préalablement à leur nomination, une déclaration d'intérêts en application du décret n° 2016-1967 du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Les dossiers de candidatures peuvent être retirés auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (tél. : 01-49-55-46-42, 01-49-55-54-29) et devront être transmis à la secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 78, rue de Varenne, 75349 Paris 07 SP, dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel, avec copie à la déléguée à la mobilité et aux carrières à l'adresse suivante : claudine.lebon@agriculture.gouv.fr.